



La surveillance de la santé des animaux
d'élevage en période de transition

Dr Gerald Hauer

LE CONSEIL NATIONAL SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Recommandations diffusées en octobre 2011

- Que la surveillance de la santé des animaux d'élevage au Canada soit améliorée
- Qu'il y ait une collaboration entre l'industrie et le gouvernement
- Que l'on utilise un modèle collaboratif
 - Conseil d'administration
 - Directeur général ou directrice générale
 - Réseau nodal d'épidémiologistes

Recommandations (2)

- Que l'on confie la mise en œuvre de l'organisme au Conseil canadien des médecins vétérinaires en chef (CCMVC)
 - Négocier des accords entre les acteurs du milieu
 - Établir un conseil d'administration, engager un directeur général ou une directrice générale et assurer une surveillance continue
- Que l'on apporte des améliorations techniques au système de surveillance de la santé des animaux d'élevage au Canada

Étapes initiales

- Le CCMVC a convenu de mener cette tâche à bien à condition que la recommandation soit acceptée par les SMA chargés de la réglementation
- Le CCMVC a décidé de commencer à travailler à l'application des recommandations pendant que les SMA les étudient

Progrès réalisés jusqu'à maintenant

- Des fonds ont été obtenus du Bureau fédéral du Vétérinaire en chef du Canada pour l'exécution d'un petit projet qui fera démarrer les efforts du CCMVC
- Des discussions sont en cours pour qu'une ou un épidémiologiste assure la coordination nationale de la surveillance et travaille aux améliorations techniques

Plans d'avenir

- Retenir les services d'un consultant ou d'une consultante pour l'établissement du conseil d'administration
- Créer un organisme national de surveillance de la santé des animaux d'élevage pour poursuivre les améliorations au système canadien
- Assurer la surveillance de l'organisme